

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses chefs, mais il est peu probable que ce soit jamais un officier dévoué aux devoirs de son état.»

Que d'épines dissimulées dans ces bouquets de fleurs ! Quel parfait application de l'adage latin «In cauda venenum ! ! Contrairement à ce que certains partisans de Denfert prétendent, l'avancement de leur héros sous le Second Empire n'est pas catastrophique : capitaine de 2^e classe le 7 no-

vembre 1849, capitaine de 1^{re} classe le 23 juin 1855, chef de bataillon le 13 août 1863. Dans le génie, de telles promotions sont normales, bien qu'un brillant polytechnicien aurait mérité mieux. Denfert, s'il n'a pas été poussé comme il aurait pu l'espérer, n'a pas été systématiquement brimé. Il en va de même pour les décorations : chevalier de la Légion d'honneur le 9 mai 1855, officier le 28 décembre 1868⁵. Malgré l'opinion couramment répandue, le

Second Empire se montre dans l'ensemble correct avec les militaires connus ou supposés peu enthousiastes pour le régime.

Par ailleurs, après l'affaire de Toulon, le capitaine Denfert se tient coi et ne fait plus parler de lui jusqu'en 1871. Heureux effets du mariage ou de l'âge ?

R. D.
(*A suivre*)

⁵Il sera fait commandeur après la guerre de 1870-1871.



touring club
Tout nous rapproche

suisse schweiz svizzero



Et si

je veux
me faciliter
la vie ?

Internet: <http://www.tcs.ch>